



## Compte-rendu

### Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bediou Louise, Bellon Noé, Bocat Loanne, Cochu Vincent, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Galazzo-Magnien Lucie, Huard Hugo, Lefebvre Ninon, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.

et

Michèle Flamand, Maire, Claude Benoit, 1<sup>er</sup> adjoint ; Georges Garcia, adjoint (travaux) ; Catherine Lambinet et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Excusée : Marie-Dominique Prin, 5<sup>ème</sup> adjointe

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Nous accueillons Madame Camille Gaillard-Minier, suppléante du député Olivier Véran, qui participe à notre séance et interviendra ensuite pour nous présenter le fonctionnement des députés et son rôle en particulier.

### **1- Approbation du compte-rendu du CME du 4 mai 2019**

Le compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité.

### **2- Projet Pédibus**

Le pédibus a démarré le 30 avril le mardi et vendredi matin de chaque semaine, avec une dizaine de parents accompagnateurs et de 15 à 23 enfants par jour. Les enfants comme les parents sont très satisfaits.

Des panneaux ont été installés aux 4 arrêts.

Les inscriptions pour la deuxième période, du 21 mai au 7 juin, sont en cours.

Il faudra bien rappeler à tous de respecter les horaires et donc le rythme.

Les enfants non-inscrits ne peuvent participer pour la période en cours mais peuvent s'inscrire pour la période suivante.

### **3- Projet nom de l'école et plaque**

Comme prévu 3 devis ont été demandés afin de pouvoir mettre en place une plaque illustrant le nouveau nom de l'école.

La maman de Joaquim a expliqué qu'elle ne pouvait pas réaliser ce travail.

Un des contacts n'a pas pu répondre.

Un deuxième a proposé un devis très élevé (2400 euros)

Le troisième a fourni déjà un exemple de ce qu'il avait réalisé pour une autre école et envoyé un devis de 700 euros.

Nous attendons quand même un autre devis puis nous demanderons à la société choisie de nous proposer 3 illustrations pour le 20 juin, prochain CME au cours duquel nous choisirons le modèle. La pose de la plaque se fera à la rentrée de septembre.

#### **4- Concours d'invention**

Personne n'ayant vraiment réfléchi au projet comme convenu (mais non rappelé !), le sujet est reporté au prochain CME du 20 juin.

D'ici là les enfants doivent remettre à Valérie toutes leurs idées, propositions, avant le 11 juin, afin qu'elle fasse une synthèse qui sera présentée lors de la séance.

#### **5- Demande des enfants concernant le tri**

Les élus adultes ont rencontré les enseignantes. Il a été convenu que, dans chaque classe, seront mis en place 3 types de poubelles :

- La grande existante avec couvercle et sac pour les déchets « sales » : ordures ménagères, mouchoirs...
- Une ou 2 poubelles plastiques (verte ou noire) ajourée(s) sans sac pour les déchets plastiques. Elles seront versées par les élèves selon la fréquence nécessaire dans la benne bleue située dans la cour.
- Une grande caisse où seront mis papier, cartons. Celles-ci seront rassemblées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois dans la salle des enseignantes afin que le service technique passe les ramasser.

+ Une grande caisse sera dans la salle des enseignantes pour stocker les gros déchets type toner, bidons peintures... Elle sera vidée par les services techniques en février et juillet.

Georges précise que les consignes de tri à l'école sont les mêmes qu'à la maison !

#### **6- Questions diverses**

- Le Maire tient à remercier tous les enfants présents lors des commémorations du 8 mai. Leur présence a été fortement appréciée par les personnes présentes (anciens combattants, pompiers, gendarmes...)
- Les enfants sont invités à venir assister au dépouillement des élections européennes le 26 mai prochain à 18h en mairie. Bien venir 10' avant la fermeture des portes.
- Lors du prochain CME, le 20 juin, nous préparerons les élections du CME de la rentrée pour notamment remplacer les élus qui quittent l'école élémentaire pour aller au collège.

#### **7- Présentation de Camille Gaillard-Minier, suppléante du député Olivier Véran**

Voir document remis lors de la séance pour la présentation générale.

En ce qui concerne plus particulièrement, la commune :

- Elle fait partie de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Isère qui compte 10 communes. (1 pour 150 000 habitants)
- Au niveau national, il y a 7 grandes commissions. Olivier Véran fait partie de la commission « Affaires sociales » et a poste important comme rapporteur du budget de la

sécurité sociale. Il continue à exercer son métier de neurologue le lundi matin à l'hôpital de Grenoble. Il est également Conseiller Régional.

- Pour son mandat de député, il est 3 jours à Paris pour travailler sur les dossiers et le reste sur la circonscription où il rencontre les élus, les représentants d'associations, les chefs d'entreprises, participe à des inaugurations, commémorations, débats divers.
- Lorsqu'il n'est pas disponible, il peut faire appel à sa suppléante pour le remplacer. Le suppléant remplace de fait le député en cas de décès, d'élection comme Maire ou de nomination à un poste de Ministre. Dans le cas d'une démission, il y a de nouvelles élections.
- Le député travaille avec une équipe, les attachés parlementaires, qui ont pour mission d'être en lien avec la population, de faire connaître les actions du député, de gérer son agenda...

On peut assister à des séances de l'Assemblée Nationale via la chaîne parlementaire sur internet.

**Prochain Conseil Municipal d'Enfants : jeudi 20 juin 2019 - 11h45**